

BOVIN INFO 13

n°46 – SEPTEMBRE – OCTOBRE 2006

Bulletin d'informations de l'association BOVIN 13 des Bouches du Rhône.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES ET SANITAIRES

Le remboursement des taxes est prolongé

Fièvre Catarrhale Ovine
Des évolutions

Numéro de détenteur
Comment le trouver.

Plan bâtiment
Du nouveau

PMTVA
Vérification par les DDAF du caractère allaitant du troupeau

Document administratif
A ne pas oublier !

Visite annuelle d'élevage
Renseignez vous auprès de votre vétérinaire ou auprès du GDS !

Cotisation GDS
Rappel

La France est en mesure de verser dès le 16 octobre **une avance sur l'aide découplée** liée aux droits à paiement unique (DPU)

Site Internet de BOVIN 13 : www.BOVIN13.com
Mode d'emploi

Nouveau numéro de
portable de
Sébastien ATTIAS

06.74.55.73.34

Le remboursement des taxes est prolongé :

Dominique Bussereau a annoncé la poursuite, jusqu'à la fin 2006, de l'exonération partielle de la TIPP.

Le ministre de l'agriculture, Dominique Bussereau, a annoncé lors de la finale de labour que les mesures de défiscalisation du fioul et du gaz sont prolongées jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour le second semestre, le remboursement de 5 centimes d'euro de la taxe sur les carburants ramène à nouveau à 0.66 centimes par litre le montant de la taxe intérieure sur le gasoil (TIPP) supportée par les agriculteurs. Sans cette mesure, la taxe acquittée aurait été ramenée à 5.66 centimes.

Les formulaires nécessaires pour obtenir le remboursement au titre du premier semestre seront bientôt mis à disposition. Pour le second semestre, ils seront distribués au début de l'année prochaine, mais le gouvernement prévoit de verser un acompte.

Afin de prendre en compte toutes les conséquences de l'augmentation du prix de l'énergie (sur les engrais, les plastiques, les phytos,...) le président de la FNSEA, Jean Michel LEMETAYER, a réclamé la semaine dernière un « chèque énergie ».